

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE DE M. NICOLAS SARKOZY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, ET MME ANGELA MERKEL, CHANCIÈRE DE LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE, SUR LA CRISE DE LA ZONE EURO, L'AVENIR DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE ET LES INTERVENTIONS MILITAIRES FRANÇAISES EN CÔTE D'IVOIRE ET EN LIBYE, À BERLIN LE 17 JUIN 2011.

17 JUNE 2011 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

MME ANGELA MERKEL - Mesdames et Messieurs, je suis heureuse que nous ayons aujourd'hui le plaisir d'accueillir le président de la République, Nicolas SARKOZY.

Comme très souvent, nous avons aujourd'hui choisi de préparer le Conseil européen de la semaine prochaine et je pense que c'est une rencontre importante, puisque nous avons notamment abordé l'ensemble des questions concernant l'euro.

Je voudrais dire d'entrée que, pour nous, il est tout à fait clair - je dois le souligner encore - ce que nous avons toujours dit, c'est que l'euro, c'est notre monnaie commune. L'Europe et l'euro sont intimement liés l'un à l'autre. Je le dis pour l'Allemagne : l'Allemagne a énormément profité de l'euro. La puissance économique de l'Allemagne est liée à la force de l'euro, c'est pourquoi nous ferons tout pour maintenir, soutenir, conserver la sécurité de l'euro et surmonter les difficultés que nous connaissons. L'Allemagne est décidée, la France y est décidée, nous y sommes décidés ensemble.

Deuxièmement, cela veut dire que nous devons résoudre les problèmes qui se posent et là je dirais très clairement que, plus nous les résoudrons rapidement, mieux ce sera. En d'autres termes, il nous faut un nouveau programme pour venir en aide à la Grèce. Cela présuppose, d'une part, que la Grèce remplisse ses engagements. Hier, je me suis entretenue au téléphone avec le Premier ministre grec, M.

PAPANDREOU, et j'ai pu m'assurer de l'engagement défendu par le Premier ministre grec pour que la Grèce respecte les engagements qu'elle a pris. Il se bat pour qu'elle y parvienne et pour que la Grèce s'engage sur la bonne voie.

J'ajouterais qu'il serait évidemment souhaitable que l'opposition grecque apporte son soutien au gouvernement d'Athènes, parce que cela améliorerait évidemment les chances de la Grèce de se remettre sur la bonne voie. Mais, en tout cas, nous soutenons le Premier ministre grec.

Ensuite, pour cela nous avons besoin d'un rapport de la troïka, qui est nécessaire pour la mise en place d'un nouveau programme. Et troisièmement, nous souhaitons que les créanciers privés participent sur une base volontaire - je le dis, sur une base volontaire - il n'y a aucune base juridique nous permettant d'imposer une participation des créanciers privés.

Nous croyons aussi que cette participation des créanciers privés doit être définie avec la BCE. Il ne doit pas y avoir de contradiction dans les approches avec la BCE. Et c'est sur cette voie que nous voulons avancer et aboutir le plus rapidement possible à une solution, pour clarifier un petit peu l'ensemble de cette situation, parce que depuis tout le mois de mai et tout le mois de juin, on discute des mêmes questions sans avoir vraiment apporté les solutions.

L'Allemagne et la France sont déterminées, à l'occasion du prochain Conseil européen, et c'est un message que nous adressons aussi aux ministres des Finances, d'aboutir à une solution rapide. Et je le dis aussi à l'intention du Bundestag, nous serons prêts à voter dès lors que la solution aura été trouvée, comme cela avait été prévu à la Pentecôte. Donc je crois que, maintenant, il faut aller au bout de cette voie. Il faut que la troïka nous présente un rapport final et que la Grèce adopte évidemment ces différentes mesures au Parlement.

Pour cela, la semaine prochaine, nous allons devoir prendre des décisions sur le mécanisme de stabilité permanent de l'euro. Ça aussi, c'est un message important pour la sécurité de l'euro. Et nous devons également adopter un pacte de stabilité de croissance renouvelé. J'espère que nous parviendrons à clarifier les derniers points encore ouverts avec le Parlement. Nous ne reproduirons pas les erreurs du passé, nous avons un pacte de stabilité et de croissance strict et nous voulons nous y tenir.

Lors du déjeuner, nous parlerons des questions de politique étrangère, nous évoquerons évidemment le Proche-Orient. Dans quelques jours, nous en serons au 5e anniversaire de l'enlèvement du soldat SHALIT, donc nous en appelons à tous pour souligner que sa libération est un élément très important

mais nous sommes également très attachés à ce que les discussions pour la paix au Proche-Orient se poursuivent et se relancent. Il faut absolument un dialogue pour la paix. La France et l'Allemagne s'y engagent et le défendent.

Merci de cette visite et nous ferons tout ce qui est dans notre pouvoir pour avancer vers la solution d'ici le Conseil de la semaine prochaine.

LE PRESIDENT - Merci Madame la Chancelière, merci chère Angela. Je dois dire que la France et l'Allemagne défendent la même position s'agissant des événements qui touchent la Grèce et la zone euro. L'engagement de la France, comme celui de l'Allemagne, pour défendre la stabilité de l'euro est un engagement total. L'euro est une avancée majeure de l'Europe. Il est l'une des conditions de notre croissance. Je rappelle que nous réalisons les 2/3 de notre commerce extérieur avec les pays européens. Donc la France et l'Allemagne, ensemble, nous soutenons de toutes nos forces l'euro. Deuxième point d'accord : nous pensons, comme nos amis Allemands, qu'un nouveau programme pour la Grèce est nécessaire. Nous saluons les efforts du gouvernement grec. Nous les engageons à poursuivre sur la voie des réformes et des privatisations.

Troisièmement, la France comme l'Allemagne souhaite un rapport précis de la troïka, parce que ce sont des sujets qui ne sont pas que politiques, ce sont des sujets extrêmement techniques : le montant du programme, les modalités techniques du programme. C'est la troïka qui doit nous faire des propositions.

Par ailleurs, la France, comme l'Allemagne, souhaite que ce nouveau programme soit mis en place rapidement. Il n'y a pas de temps à perdre et l'échéance qui a été donnée par la chancelière est également celle de la France. Nous aurons toute la semaine prochaine des réunions. Plus les modalités techniques feront l'objet d'un accord rapidement, mieux cela sera.

Quatrième point : nous souhaitons que ce programme soit fait en plein accord avec la BCE et les mots de la chancelière sont importants sur ce sujet. Naturellement, c'est une position commune entre la France et l'Allemagne, cela doit se faire en accord, ce nouveau programme, avec la BCE. Et enfin, nous avons également trouvé une solution pour l'implication du privé sur une base volontaire.

Le but de notre réunion avec la chancelière c'était de fixer des principes. Principes relativement précis, mais principes. Ces principes étant fixés, les modalités de mise en œuvre peuvent se mettre en place extrêmement rapidement. Je crois donc que c'était une réunion qui était fort bien préparée par nos collaborateurs et nos contacts téléphoniques et qui montre, encore une fois, la force du couple franco-allemand. J'ajoute, comme Angela MERKEL, qu'au début de la sixième année de l'emprisonnement du jeune soldat SHALIT, comme la chancelière, j'appelle à sa libération le plus rapidement possible.

Maintenant si vous le voulez bien, nous pouvons répondre à vos questions.

QUESTION - Bonjour, vous venez de nous dire que vous avez trouvé les modalités de l'implication du secteur privé pour un nouveau programme d'aide à la Grèce, est-ce que vous pouvez nous donner des précisions ? Et également : les marchés sont très inquiets d'un risque de contagion de la Grèce aux autres pays périphériques de la zone euro. Est-ce que vous pensez vraiment pouvoir donner des détails concrets dès la semaine prochaine, parce qu'on a parlé de juillet, même de septembre et là, il y a une vraie inquiétude ? Merci beaucoup.

MME ANGELA MERKEL - Nous connaissons ces inquiétudes, et c'est pourquoi nous disons qu'il faut arriver à une solution le plus vite possible. Il ne s'agit pas de fixer une date aujourd'hui, mais nous avons dégagé des principes, comme vient de le dire Nicolas SARKOZY. Le principe premier, c'est que cette participation des créanciers privés doit être volontaire, sur une base volontaire. C'est le message et il ne faut pas déclencher d'événement de crédit, c'est un risque que nous ne voulons pas prendre et c'est pourquoi nous voulons tout faire en concertation avec la BCE et avec la troïka. Il va falloir mener des entretiens techniques que nous n'avons pas menés ce matin mais, en tout cas, le message que nous allons faire passer à toutes nos équipes, c'est d'agir vite et de dire que nous sommes prêts. Dès lors que la Grèce aura, de son côté, accepté les formalités et les nouveaux engagements du nouveau programme, nous sommes prêts - je peux parler pour la partie allemande mais pour la partie française aussi - à soutenir ce deuxième programme. Il ne s'agit pas de septembre, il s'agit de travailler le plus vite possible.

LE PRESIDENT - Madame, sur cette question bien difficile de l'implication du privé, nous avons fixé quatre principes qui me semblent très clairs

quatre principes qui me semblent très clairs.

Le premier principe, c'est la base volontaire. C'est très important.

Le deuxième principe, nous ne voulons pas d'événement de crédit ou de défaut de paiement.

Troisième principe, nous voulons un accord sur ce plan avec la BCE.

Quatrième principe, nous voulons aller le plus vite possible sans fixer une date. Mais comme septembre, ce n'est pas le plus vite possible, comme en août, on peut avoir d'autres occupations et comme nous sommes déjà dans le dernier tiers du mois de juin, le plus vite possible, vous voyez à peu près ce que cela veut dire.

QUESTION - Monsieur le Président, pour réagir à ce que vous venez de dire : est-ce que vous pensez que la prolongation des obligations - donc l'initiative de Vienne - c'est compatible avec les quatre critères que vous venez de nommer ? Et Mme la Chancelière, si le gouvernement grec n'est pas stable, il risque d'y avoir un vote de défiance : n'y a-t-il pas un plan B qui permettrait à la France et à l'Allemagne de réagir ?

LE PRESIDENT - La question qui m'est posée : est-ce que nous sommes dans l'esprit de Vienne ? Est-ce que c'est Vienne ou Vienne + ? Sans doute, en tout cas, dire que nous sommes dans l'esprit de Vienne, cela nous va très bien. Ce qu'il faut c'est prendre des décisions, des décisions fortes pour que l'on sorte de cette crise et que la Grèce puisse se reconstruire. J'estime que ce que nous venons de conclure est dans la lignée de Vienne.

MME ANGELA MERKEL - Je ne peux que confirmer. Il s'agit d'une implication des créanciers privés sur base volontaire, et donc l'initiative de Vienne, comme on l'appelle, c'est une base tout à fait satisfaisante, et je pense que sur cette base, on peut avancer. Mais il faut maintenant avancer et je crois qu'il est clair que nous voulons faire participer le secteur privé sur cette base. C'est important pour nous. C'est important pour pouvoir assurer la solvabilité de la Grèce et c'est une des conditions pour la coopération du FMI et de la BCE et pour le travail de la Commission européenne.

Nous travaillons à apporter notre contribution pour que le gouvernement grec dégage une majorité sur ce projet. Puisque vous me parliez d'un plan B, j'en ai parlé hier à M. PAPANDREOU. Il me disait aussi que, pour lui, il est important que le Conseil donne un signal dans les prochaines semaines pour bien montrer que la composante de solidarité au sein de l'Union européenne existe et, à partir de là, chacun fera son travail et je suis très optimiste, je pense que la Grèce y parviendra.

QUESTION - Une question à Mme MERKEL. Pourquoi vous n'avez pas fait sur le nucléaire de concertation préalable avec vos partenaires et est-ce que l'on peut savoir si les Allemands participeront à l'audit de la centrale de Cattenom, mais pas celle de Fessenheim qui est la plus vieille et la plus contestée en France ?

Une question à M. SARKOZY : vous vantez la filière nucléaire française, mais vous venez de changer finalement sa figure de proue, Mme LAUVERGEON. Est-ce qu'elle est si satisfaisante que cela ? Est-ce que vous allez mettre un veto, c'est ce qui est paru dans la presse, à la nomination de M. DRAGHI si M. SMAGHI ne laisse pas sa place à un Français à la BCE.

MME ANGELA MERKEL - On a fait un changement de programme en ce qui concerne la politique énergétique. Je crois qu'il est important de dire encore devant la presse française que l'Allemagne va couvrir elle-même son besoin net d'énergie. Évidemment, nous faisons partie du marché européen de l'énergie, mais en production nette l'Allemagne couvrira son besoin.

Ensuite je suis parfois un peu surprise du débat qui apparaît, parce que, jusqu'il y a six mois, entre 2001 et il y a six mois, il a toujours été clair que l'Allemagne allait sortir du nucléaire d'ici 2021, 2022.

Personne ne s'est demandé à l'époque si cela allait perturber le marché européen, si c'était un problème énorme. Nous l'avons accepté et cela n'a jamais constitué de menace pour personne sur le marché européen. Et puis notre gouvernement avait prolongé la durée de vie des centrales, et après l'accident de Fukushima, je l'ai dit aussi à titre très personnel, je pensais que nous avions besoin d'un large consensus. Moi, j'étais bouleversée par l'accident de Fukushima. Mais en principe, on revient à la voie qui avait déjà été engagée par l'Allemagne. Donc ce n'est pas quelque chose de totalement nouveau la sortie du nucléaire, et cela ne représente pas une charge totalement nouvelle imposée à nos partenaires européens. Ce que je voudrais vraiment souligner, c'est que la France et les autres pays de l'Union européenne étaient prêts à mener des tests de sécurité transparents. C'est un message important pour tous ceux qui vivent à proximité de la frontière. Je suis reconnaissante au Président Nicolas SARKOZY

de s'être engagé sur ces voies, il n'y a pas de compétence de l'Union européenne en la matière et, néanmoins, tous les Etats membres, et notamment la France, ont dit qu'ils allaient mener ces tests pour faire avancer la sécurité. C'est un signal important.

LE PRESIDENT - Je dois dire que je respecte la décision de nos amis Allemands s'agissant du choix de leur bouquet énergétique. C'est une décision des Allemands pour l'Allemagne, je ne vois pas au nom de quoi la France devrait la contester ou s'y immiscer et de la même manière, nos amis Allemands sont aussi respectueux des décisions de la France s'agissant de son propre bouquet énergétique.

Deuxième question, celle de la présence d'observateurs étrangers pour l'audit de sécurité. Il va de soi - je l'ai toujours dit à la chancelière - que la France s'ouvrirait à des observateurs ou à des experts étrangers. Spécialement s'agissant de l'Allemagne, la volonté de la France, c'est de poursuivre l'énergie nucléaire avec le plus haut niveau de sûreté du monde et il n'y a pas de sûreté s'il n'y a pas de transparence, et notamment de transparence avec nos voisins et nos amis Allemands, qu'il s'agisse de Fessenheim comme de toute autre centrale.

Je précise, comme l'a très bien dit la chancelière, que j'ai moi-même demandé à ce qu'il y ait une réglementation internationale de la sûreté nucléaire et que désormais les experts de la Commission puissent participer au processus de transparence sur la sûreté. Donc, je le dis bien volontiers en Allemagne, les centrales nucléaires françaises sont parmi les plus sûres du monde et vous aurez tous les éléments sur la sûreté de nos centrales, et naturellement vos experts seront associés de façon à ce qu'il y ait aucun doute de ce côté-là.

Troisième question, la filière nucléaire. Vous savez sans doute qu'Areva, c'est 40 000 personnes. Et donc la crédibilité de la filière nucléaire française ne se réduit pas à l'action d'une personne quelle qu'elle soit. De la même manière que la crédibilité d'un grand journal comme Le Monde, n'est pas mise en cause parce que vous avez décidé de changer la direction de la rédaction. Quand on change le directeur d'un journal, on change le directeur. Dois-je comprendre, d'après votre question, que c'est tout le travail des journalistes qui est mis en cause parce que l'on change de directeur ? Ce qui est valable dans une grande entreprise qui est un journal, ne le serait-il pas dans une grande entreprise nucléaire ? J'ajoute que Mme LAUVERGEON a fait deux mandats, dix ans à la tête d'une entreprise, c'était la fin de son mandat. Le gouvernement a pris la décision de nommer à la tête de l'entreprise le numéro 2 de l'entreprise. Il y a donc de la continuité. Mais je n'en dirai pas plus, parce qu'étant à l'étranger et voyant d'ailleurs Mme LAUVERGEON lundi, cela serait désagréable de parler en public avant d'avoir eu cet entretien avec elle.

Enfin, s'agissant de M. DRAGHI, comme Mme MERKEL, la France soutient la candidature de M. DRAGHI pour assurer la succession de M. TRICHET. Il y a une règle qui est une règle non écrite mais que chacun connaît bien, c'est que dans les six membres du directoire de la BCE, il est de l'intérêt de la BCE de voir représentés les grands pays et peut-être peut-on considérer que la France est un grand pays. Et peut-être peut-on considérer que deux Italiens sur six membres du directoire, cela ne serait pas une solution extrêmement européenne. Dire cela, c'est dire, me semble-t-il, le bon sens. Et par ailleurs, l'Italie a engagé sa parole. Je n'ai aucune raison de douter de la parole de l'Italie. Même si les plans de carrière des uns et des autres sont absolument passionnants, ils sont quand même moins importants que l'intérêt général.

QUESTION - Monsieur le président, la France est engagée pour une action militaire contre le régime libyen. En Syrie aussi, le régime s'en prend violemment à sa population, pourquoi la France est-elle plus réticente ? Et puis une question à vous deux, Madame la chancelière, Monsieur le président, quelles sont selon vous les possibilités d'aboutir pour la Syrie à une solution avec la Russie au Conseil de sécurité ?

MME ANGELA MERKEL - En ce qui concerne la question qui nous est adressée à tous les deux, la France et l'Allemagne veulent une résolution condamnant l'action de M. ASSAD contre son peuple, et nous allons défendre cette résolution. Je crois qu'il est admis que la violence qui est faite à la population n'est pas acceptable et donc nous allons tous les deux nous entretenir avec la Russie pour aboutir sur ce point. Je me suis également entretenue cette semaine avec le Premier ministre turc. La Turquie est particulièrement concernée et nous essayons à tous les niveaux d'avancer sur ce dossier.

LE PRESIDENT - Madame, je vous rappelle que si l'armée française est intervenue en Côte d'Ivoire,

comme en Libye, c'est parce qu'il y a eu, à chaque fois, une résolution du Conseil de sécurité. Ce n'était pas une décision isolée, à chaque fois le Conseil de sécurité nous a demandé d'intervenir. A ma connaissance, il n'y a pas de résolution du Conseil de sécurité en Syrie. Donc je ne vois pas où vous avez noté une réticence. La France, main dans la main avec l'Allemagne, plaide pour un renforcement des sanctions à l'endroit des autorités syriennes qui conduisent une action de répression intolérable et inadmissible à l'endroit de la population. Mais il n'y a pas de résolution du Conseil de sécurité.

Par ailleurs, j'avais vu, il y a quelques semaines, qu'on reprochait à la France de trop intervenir. Je suis heureux de venir en Allemagne pour me faire entendre et me faire dire que nous ne voulons pas intervenir en Syrie. Nous appliquons des résolutions du Conseil de sécurité et s'il y avait une résolution du Conseil de sécurité plus sévère à l'endroit du régime de Damas, nous en tirerions bien évidemment toutes les conséquences.

Et enfin sur la Libye, je veux dire que les choses progressent, qu'elles progressent dans le bon sens et que j'ai été très heureux de la visite du ministre des Affaires étrangères allemand à Benghazi, de la reconnaissance du CNT et qu'il est grand temps que les Libyens puissent construire librement un avenir démocratique qui passe par le départ de M. KADHAFI, après 41 ans de dictature à la tête de son pays.